

0530016E  
ACADEMIE DE NANTES  
LYCEE GENERAL ET TECHNOLOGIQUE LAVOISIER  
281 RUE DU POMMIER  
53103 MAYENNE CEDEX  
Tel : 0243048633

ACTE NON TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Tarifs des ventes des produits et de prestations de services réalisés par l'établissement

Numéro de séance : 1

Numéro d'enregistrement : 1

Année scolaire : 2023-2024

Nombre de membres du CA : 27

Quorum : 14

Nombre de présents : 15

Le conseil d'administration

Convoqué le : 13/09/2023

Réuni le : 26/09/2023

Sous la présidence de : Pierre Delahaye

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, R.421-20

Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration adopte les tarifs des ventes des produits et des prestations de services réalisés par l'établissement

Pièce(s) jointe(s)

[ ] Oui [X] Non Nombre: 0

Libellé de la délibération :

Tarif des locations et prestations diverses

Amphithéâtre : une journée, 159.50 € ;

Amphithéâtre : demi-journée ou soir : 93.50 €

Salle de classe à l'heure en période scolaire : 7.43 € ;

Salle de classe à l'heure hors période scolaire : 14.85 € ;

Salle multimédia à l'heure : 39.60 € ;

Forfait hébergement par personne et par jour : 9.16 €

Forfait entretien de la literie par personne pour la durée de la présence : 3,39 €

Photocopie noire : 0,06 €

Photocopie couleur : 0,33 €

Feuille de papier blanc ou couleur : 0,04 €

Carte magnétique de restauration : 8,80 €

Vaisselle : prix coûtant

Manuel scolaire voir ce que le logiciel prévoit en fonction de l'état du manuel

Livres du CDI : Prix coûtant

Dégradation volontaire : facturation de la réparation réalisée par une entreprise extérieure OU facturation de la matière d'œuvre et du temps passé par les agents régionaux.

**Résultats du vote**

Suffrages exprimés : 15

Pour : 15

Contre : 0

Abstentions : 0

Blancs : 0

Nuls : 0



0530016E  
ACADEMIE DE NANTES  
LYCEE GENERAL ET TECHNOLOGIQUE LAVOISIER  
281 RUE DU POMMIER  
53103 MAYENNE CEDEX  
Tel : 0243048633

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Passation de conventions, de contrats et de marchés

Numéro de séance : 1

Numéro d'enregistrement : 2

Année scolaire : 2023-2024

Nombre de membres du CA : 27

Quorum : 14

Nombre de présents : 15

Le conseil d'administration

Convoqué le : 13/09/2023

Réuni le : 26/09/2023

Sous la présidence de : Pierre Delahaye

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-10, L.421-14, R.421-20, R.421-54
- le décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics

Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration autorise la passation des conventions, des contrats et des marchés

Pièce(s) jointe(s)

Oui     Non    Nombre: 1

Libellé de la délibération :

Convention d'hébergement d'élèves de BTS du lycée Léonard de Vinci

La convention organise l'accueil des élèves de l'enseignement supérieur du lycée Léonard de Vinci à l'internat pour une année scolaire.

La participation journalière est fixée à 6.51 € par élève hébergé.

Le conseil d'administration autorise le Chef d'établissement à signer la convention

**Résultats du vote**

Suffrages exprimés : 15

Pour : 15

Contre : 0

Abstentions : 0

Blancs : 0

Nuls : 0

**Dém'Act**  
Dématérialisation des actes des EPLE

Le président du conseil d'administration

Nom : Delahaye

Prénom : Pierre

Signé le : 28/09/2023 09:36:34

0530016E  
ACADEMIE DE NANTES  
LYCEE GENERAL ET TECHNOLOGIQUE LAVOISIER  
281 RUE DU POMMIER  
53103 MAYENNE CEDEX  
Tel : 0243048633

ACTE NON TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Tarifs des ventes des produits et de prestations de services réalisés par l'établissement

Numéro de séance : 1

Numéro d'enregistrement : 3

Année scolaire : 2023-2024

Nombre de membres du CA : 27

Quorum : 14

Nombre de présents : 15

Le conseil d'administration

Convoqué le : 13/09/2023

Réuni le : 26/09/2023

Sous la présidence de : Pierre Delahaye

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

**Vu**

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, R.421-20

**Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration adopte les tarifs des ventes des produits et des prestations de services réalisés par l'établissement**

Pièce(s) jointe(s)

Oui  Non Nombre: 0

Libellé de la délibération :

Tarifs de restauration des commensaux

Proposition d'augmentation de (4 %) de l'ensemble des tarifs de restauration pour tenir compte des augmentations du coût des denrées alimentaires, des coûts des contrats d'entretien (augmentation moyenne de 5% par an)

Ticket petit déjeuner: 1,52 €

Déjeuner surveillants, contrat aidé et personnels administratifs cat C: 2.85 €

Déjeuner personnels enseignants, adm A et B, Infirmière et Assistante sociale: 4.86 €

Déjeuner réception: 8.50 €

Déjeuner agents territoriaux : 2.98 €.

**Résultats du vote**

Suffrages exprimés : 15

Pour : 10

Contre : 1

Abstentions : 4

Blancs : 0

Nuls : 0

**Dém'Act**  
Dématérialisation des actes des EPLE

Le président du conseil d'administration

Nom : Delahaye

Prénom : Pierre

Signé le : 28/09/2023 09:38:34

0530016E  
ACADEMIE DE NANTES  
LYCEE GENERAL ET TECHNOLOGIQUE LAVOISIER  
281 RUE DU POMMIER  
53103 MAYENNE CEDEX  
Tel : 0243048633

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Passation de conventions, de contrats et de marchés

Numéro de séance : 1

Numéro d'enregistrement : 4

Année scolaire : 2023-2024

Nombre de membres du CA : 27

Quorum : 14

Nombre de présents : 15

Le conseil d'administration

Convoqué le : 13/09/2023

Réuni le : 26/09/2023

Sous la présidence de : Pierre Delahaye

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

**Vu**

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-10, L.421-14, R.421-20, R.421-54

- le décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics

**Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration autorise la passation des conventions, des contrats et des marchés**

Pièce(s) jointe(s)

Oui     Non    Nombre: 1

Libellé de la délibération :

Convention Brevet Initiation Aéronautique avec l'aéroclub de la Mayenne

L'aéroclub de la Mayenne assure la formation, organisation de stages et activités pratiques qui pourront inclure des vols d'initiation pour les candidats au BIA volontaires.

**Résultats du vote**

Suffrages exprimés : 15

Pour : 15

Contre : 0

Abstentions : 0

Blancs : 0

Nuls : 0

0530016E  
ACADEMIE DE NANTES  
LYCEE GENERAL ET TECHNOLOGIQUE LAVOISIER  
281 RUE DU POMMIER  
53103 MAYENNE CEDEX  
Tel : 0243048633

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Passation de conventions, de contrats et de marchés

Numéro de séance : 1

Numéro d'enregistrement : 6

Année scolaire : 2023-2024

Nombre de membres du CA : 27

Quorum : 14

Nombre de présents : 15

Le conseil d'administration

Convoqué le : 13/09/2023

Réuni le : 26/09/2023

Sous la présidence de : Pierre Delahaye

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

**Vu**

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-10, L.421-14, R.421-20, R.421-54

- le décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics

**Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration autorise la passation des conventions, des contrats et des marchés**

Pièce(s) jointe(s)

Oui     Non    Nombre: 1

Libellé de la délibération :

Convention relative à l'acquisition des équipements mis à disposition des EPLE

Dans le cadre du PAREO 2023, la région Pays de la Loire attribue une avance de 9 400.00 € au lycée Lavoisier pour l'acquisition d'équipements pour l'enseignement de la Physique Chimie

Le conseil d'administration autorise le Chef d'établissement à signer la convention

**Résultats du vote**

Suffrages exprimés : 15

Pour : 15

Contre : 0

Abstentions : 0

Blancs : 0

Nuls : 0

**Dém'Act**  
Dématérialisation des actes des EPLE

Le président du conseil d'administration

Nom : Delahaye

Prénom : Pierre

Signé le : 28/09/2023 09:48:20

0530016E  
ACADEMIE DE NANTES  
LYCEE GENERAL ET TECHNOLOGIQUE LAVOISIER  
281 RUE DU POMMIER  
53103 MAYENNE CEDEX  
Tel : 0243048633

ACTE NON TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : PROPOSITION D'OCCUPATION DES LOGEMENTS PAR NECESSITE DE SERVICE

Numéro de séance : 1

Numéro d'enregistrement : 7

Année scolaire : 2023-2024

Nombre de membres du CA : 27

Quorum : 14

Nombre de présents : 15

Le conseil d'administration

Convoqué le : 13/09/2023

Réuni le : 26/09/2023

Sous la présidence de : Pierre Delahaye

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, R.421-20

-

Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration approuve la proposition du chef d'établissement

Pièce(s) jointe(s)

Oui  Non Nombre: 0

Libellé de la délibération :

Proposition d'occupation des logements par nécessité absolue de service:

-l'appartement sis Bât D –niveau 1 – Logement 4 (108 m2), est occupé par Madame Stéphanie MALOEUVRE, Secrétaire d'intendance ;

-l'appartement sis Bât D –niveau 1 – Logement 5 (108 m2), est occupé par Madame Céline BREILLY, Proviseur Adjoint ;

-l'appartement sis Bât D –niveau 2 – Logement 6 (108 m2), est occupé par Madame Manon LEGROS, Conseiller Principal d'Education;

-l'appartement sis Bât D –niveau 2 – Logement 7 (108 m2), est occupé par Monsieur Pierre DELAHAYE, Proviseur ;

-l'appartement sis Bât A –niveau 0 – Logement 9 (78 m2), est occupé par Madame Djamilia BEN DAHMANE, Agent d'accueil.

**Résultats du vote**

Suffrages exprimés : 15

Pour : 15

Contre : 0

Abstentions : 0

Blancs : 0

Nuls : 0

**Dém'Act**  
Dématérialisation des actes des EPLE

Le président du conseil d'administration

Nom : Delahaye

Prénom : Pierre

Signé le : 28/09/2023 09:48:46

0530016E  
ACADEMIE DE NANTES  
LYCEE GENERAL ET TECHNOLOGIQUE LAVOISIER  
281 RUE DU POMMIER  
53103 MAYENNE CEDEX  
Tel : 0243048633

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Financement des voyages scolaires

Numéro de séance : 1

Numéro d'enregistrement : 8

Année scolaire : 2023-2024

Nombre de membres du CA : 27

Quorum : 14

Nombre de présents : 15

Le conseil d'administration

Convoqué le : 13/09/2023

Réuni le : 26/09/2023

Sous la présidence de : Pierre Delahaye

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, L.421-14, R.421-20, R.421-54

Sur le rapport du chef d'établissement, le conseil d'administration donne son accord sur la programmation et les modalités de financement du voyage scolaire à PARIS , dont le descriptif et le budget prévisionnels sont joints en annexe.

Pièce(s) jointe(s)

Oui

Nombre: 1

Libellé de la délibération :

PARIS ARTS PLAST

Du 13 au 14 Décembre 23

Nbr élèves : 55

Nbr accompagnateurs : 4

La participation demandée par élève est de 90.00 €

Les membres du Conseil d'Administration autorisent le chef d'établissement à signer les contrats et à émettre les titres de recettes

**Résultats du vote**

Suffrages exprimés : 15

Pour : 15

Contre : 0

Abstentions : 0

Blancs : 0

Nuls : 0



0530016E  
ACADEMIE DE NANTES  
LYCEE GENERAL ET TECHNOLOGIQUE LAVOISIER  
281 RUE DU POMMIER  
53103 MAYENNE CEDEX  
Tel : 0243048633

ACTE NON TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Approbation du PV du conseil d'administration du 27 juin 2023

Numéro de séance : 1  
Numéro d'enregistrement : 9  
Année scolaire : 2023-2024  
Nombre de membres du CA : 27  
Quorum : 14  
Nombre de présents : 15

Le conseil d'administration  
Convoqué le : 13/09/2023  
Réuni le : 26/09/2023  
Sous la présidence de : Pierre Delahaye  
Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

**Vu**

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, R.421-20
- 

Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration approuve le procès verbal du CA du 27 juin 2023

Pièce(s) jointe(s)

Oui     Non    Nombre: 1

Libellé de la délibération :

Les membres du Conseil d'administration adoptent le procès-verbal du CA 27 juin 2023.

**Résultats du vote**

Suffrages exprimés :	15
Pour :	15
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0

0530016E  
ACADEMIE DE NANTES  
LYCEE GENERAL ET TECHNOLOGIQUE LAVOISIER  
281 RUE DU POMMIER  
53103 MAYENNE CEDEX  
Tel : 0243048633

ACTE NON TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Tarifs des ventes des produits et de prestations de services réalisés par l'établissement  
Numéro de séance : 1  
Numéro d'enregistrement : 10  
Année scolaire : 2023-2024  
Nombre de membres du CA : 27  
Quorum : 14  
Nombre de présents : 15

Le conseil d'administration  
Convoqué le : 13/09/2023  
Réuni le : 26/09/2023  
Sous la présidence de : Pierre Delahaye  
Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25  
**Vu**  
- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, R.421-20  
**Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration adopte les tarifs des ventes des produits et des prestations de services réalisés par l'établissement**  
Pièce(s) jointe(s)  
 Oui  Non Nombre: 0

Libellé de la délibération :

tarifs de restauration et d'internat des élèves  
Il est proposé une augmentation de 4 % du forfait INTERNAT qui porte le montant annuel à 1 678.25€  
Le nombre forfaitaire de jours d'ouverture est de 175 et le coût journalier est de 9.59 €  
Le montant de la remise d'ordre est fixé à 9.59 € pour les élèves internes.

Les demi-pensionnaires  
Le tarif s'applique à l'ensemble des élèves (déjeuner régulièrement ou occasionnellement ainsi que les étudiants en BTS du lycée Lavoisier)  
Le tarif retenu pour un repas est fixé à 4.37 €.  
Nouveau tarif : Nuitée et petit déjeuner pour élèves en BTS extérieurs hébergés au lycée : 6.51 €

Résultats du vote

Suffrages exprimés :	15
Pour :	10
Contre :	1
Abstentions :	4
Blancs :	0
Nuls :	0

**Dém'Act**  
Dématérialisation des actes des EPLE

Le président du conseil d'administration  
Nom : Delahaye  
Prénom : Pierre  
Signé le : 28/09/2023 09:49:30

0530016E  
ACADEMIE DE NANTES  
LYCEE GENERAL ET TECHNOLOGIQUE LAVOISIER  
281 RUE DU POMMIER  
53103 MAYENNE CEDEX  
Tel : 0243048633

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Décision budgétaire modificative soumise au vote

Numéro de séance : 1  
Numéro d'enregistrement : 11  
Année scolaire : 2023-2024  
Nombre de membres du CA : 27  
Quorum : 14  
Nombre de présents : 15

Le conseil d'administration  
Convoqué le : 13/09/2023  
Réuni le : 26/09/2023  
Sous la présidence de : Pierre Delahaye  
Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25  
Vu  
- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-12, R.421-20, R.421-60  
- le code des juridictions financières, notamment les articles L.232-4, R.232-3  
- le décret n°2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique  
Exercice : 2023  
Numéro de la DBM : VOTE 1  
Budget d'origine :  
Budget primitif :  [X]  
Budget annexe :  [ ]  
Pièce(s) jointe(s)  
 [X] Oui  [ ] Non Nombre: 1

Libellé de la délibération : Sur le rapport du chef d'établissement, le conseil d'administration

Prélèvement sur le fonds de roulement.

Au service général ALO

Viabilisation

ALO VIABIL 0 ELEC : 31 700.00 €

SRH VIABIL 0GAZ : 30 700.00 €

TOTAL DU PRELEVEMENT : 62 400.00 €

MONTANT DU FONDS DE ROULEMENT AU 31/12/2022 : 135 479.14 €

MONTANT PREVISIONNEL DU PRELEVE SUR LE FONDS DE ROULEMENT POUR EQUILIBRE BUDGETAIRE EN 2023 : 37 506.00 €

RESTE SUR LE FONDS DE ROULEMENT LE 26/09/2023 : 35 573.14 €

RESTE SUR LE FONDS DE ROULEMENT MOBILISABLE (4 963.82 € de stocks alimentaires) LE 26/09/2023 : 30 609.32 € 13 jours de FDRM)

**Résultats du vote**

Suffrages exprimés :	15
Pour :	15
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0

**Dém'Act**  
Dématérialisation des actes des EPLE

Le président du conseil d'administration

Nom : Delahaye

Prénom : Pierre

Signé le : 28/09/2023 09:49:44

0530016E  
ACADEMIE DE NANTES  
LYCEE GENERAL ET TECHNOLOGIQUE LAVOISIER  
281 RUE DU POMMIER  
53103 MAYENNE CEDEX  
Tel : 0243048633

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Passation de conventions, de contrats et de marchés

Numéro de séance : 1

Numéro d'enregistrement : 12

Année scolaire : 2023-2024

Nombre de membres du CA : 27

Quorum : 14

Nombre de présents : 15

Le conseil d'administration

Convoqué le : 13/09/2023

Réuni le : 26/09/2023

Sous la présidence de : Pierre Delahaye

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-10, L.421-14, R.421-20, R.421-54
- le décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics

Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration autorise la passation des conventions, des contrats et des marchés

Pièce(s) jointe(s)

Oui     Non    Nombre: 1

Libellé de la délibération :

Convention avec l'Association Math en Jeans

Création d'un atelier Math en Jeans qui se déroulera du 28 septembre 2023 au 6 juin 2024.

Inscription à l'atelier : 75.00 €

Participation au congrès : 50.00 € par élève et adulte (10.00 € si participation à distance)

**Résultats du vote**

Suffrages exprimés : 15

Pour : 15

Contre : 0

Abstentions : 0

Blancs : 0

Nuls : 0

0530016E  
ACADEMIE DE NANTES  
LYCEE GENERAL ET TECHNOLOGIQUE LAVOISIER  
281 RUE DU POMMIER  
53103 MAYENNE CEDEX  
Tel : 0243048633

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Passation de conventions, de contrats et de marchés

Numéro de séance : 1  
Numéro d'enregistrement : 13  
Année scolaire : 2023-2024  
Nombre de membres du CA : 27  
Quorum : 14  
Nombre de présents : 15

Le conseil d'administration  
Convoqué le : 13/09/2023  
Réuni le : 26/09/2023  
Sous la présidence de : Pierre Delahaye  
Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

**Vu**

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-10, L.421-14, R.421-20, R.421-54
- le décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics

**Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration autorise la passation des conventions, des contrats et des marchés**

Pièce(s) jointe(s)

Oui     Non    Nombre: 1

Libellé de la délibération :

Convention constitutive de groupement de commande relatif à l'achat d'énergie et aux services associés  
L'adhésion au groupement GAELEC 4 permettra au lycée de bénéficier des marchés de fourniture de gaz et d'électricité à partir du 01/01/2025.  
La région Pays de la Loire est coordinateur du groupement.

**Résultats du vote**

Suffrages exprimés :	15
Pour :	15
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0

0530016E  
ACADEMIE DE NANTES  
LYCEE GENERAL ET TECHNOLOGIQUE LAVOISIER  
281 RUE DU POMMIER  
53103 MAYENNE CEDEX  
Tel : 0243048633

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Financement des voyages scolaires

Numéro de séance : 1  
Numéro d'enregistrement : 14  
Année scolaire : 2023-2024  
Nombre de membres du CA : 27  
Quorum : 14  
Nombre de présents : 15

Le conseil d'administration

Convoqué le : 13/09/2023

Réuni le : 26/09/2023

Sous la présidence de : Pierre Delahaye

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, L.421-14, R.421-20, R.421-54

Sur le rapport du chef d'établissement, le conseil d'administration donne son accord sur la programmation et les modalités de financement du voyage scolaire à LONDRES , dont le descriptif et le budget prévisionnels sont joints en annexe.

Pièce(s) jointe(s)

Oui

Nombre: 1

Libellé de la délibération :

LONDRES

Du 17 au 22 février 2024

Nbr élèves : 38

Nbr accompagnateurs : 4

La participation demandée par élève est de 496.00 €

Les membres du Conseil d'Administration autorisent le chef d'établissement à signer les contrats et à émettre les titres de recettes

**Résultats du vote**

Suffrages exprimés :	15
Pour :	15
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0

Le président du conseil d'administration

Nom : Delahaye

Prénom : Pierre

Signé le : 28/09/2023 09:50:27

**Dém'Act**

Dématérialisation des actes des EPLE

0530016E  
ACADEMIE DE NANTES  
LYCEE GENERAL ET TECHNOLOGIQUE LAVOISIER  
281 RUE DU POMMIER  
53103 MAYENNE CEDEX  
Tel : 0243048633

ACTE NON TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Programmation annuelle des voyages scolaires 2023/2024

Numéro de séance : 1

Numéro d'enregistrement : 15

Année scolaire : 2023-2024

Nombre de membres du CA : 27

Quorum : 14

Nombre de présents : 15

Le conseil d'administration

Convoqué le : 13/09/2023

Réuni le : 26/09/2023

Sous la présidence de : Pierre Delahaye

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, R.421-20

-

Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration approuve la programmation des voyages scolaires pour l'année 2023/2024

Pièce(s) jointe(s)

Oui  Non Nombre: 0

Libellé de la délibération :

Programmation annuelle des voyages scolaires 2023/2024 complément  
13 décembre 2023, Prix lycéen, lire l'économie. PARIS.  
23 ou 24 janvier 2024, Festival du premier plan à ANGERS

**Résultats du vote**

Suffrages exprimés : 15

Pour : 15

Contre : 0

Abstentions : 0

Blancs : 0

Nuls : 0

**Dém'Act**  
Dématérialisation des actes des EPLE

Le président du conseil d'administration

Nom : Delahaye

Prénom : Pierre

Signé le : 28/09/2023 09:50:39



0530016E  
ACADEMIE DE NANTES  
LYCEE GENERAL ET TECHNOLOGIQUE LAVOISIER  
281 RUE DU POMMIER  
53103 MAYENNE CEDEX  
Tel : 0243048633

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Autorisation de recrutement des personnels de droit public

Numéro de séance : 1

Numéro d'enregistrement : 16

Année scolaire : 2023-2024

Nombre de membres du CA : 27

Quorum : 14

Nombre de présents : 15

Le conseil d'administration

Convoqué le : 13/09/2023

Réuni le : 26/09/2023

Sous la présidence de : Pierre Delahaye

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

**Sur le rapport du chef d'établissement, le conseil d'administration autorise à procéder au recrutement de personnels de droit public**

Assistants d'éducation

Accompagnant des élèves en situation de handicap

Personnels GRETA/Personnels administratifs

Autres

Personnels GRETA/Personnels d'enseignement

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, L.421-14, R.421-20, R.421-54

- la loi n°83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires, ensemble la loi n°84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'État ;

- le décret n°86-83 du 17 janvier 1986 relatif aux dispositions générales applicables aux agents non titulaires de l'Etat

**Pour les assistants d'éducation,**

- le code de l'éducation, notamment les articles L.916-1, L.916-2

- le décret n°2003-484 du 6 juin 2003 fixant les conditions de recrutement et d'emploi des assistants d'éducation

- l'arrêté du 6 juin 2003 fixant le montant de la rémunération des assistants d'éducation

**Pour les contractuels GRETA,**

- la loi n°84-16 du 11 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'Etat

- le décret n°93-412 du 19 mars 1993 relatif aux personnels contractuels du niveau de la catégorie A exerçant en formation continue des adultes

**Pour les accompagnants des élèves en situation de handicap,**

- le code de l'éducation, notamment les articles L.351-3, L.916-1, L.916-2, L.917-1

- le décret n°2014-724 du 27 juin 2014 relatif aux conditions de recrutement et d'emploi des accompagnants des élèves en situation de handicap

- l'arrêté du 27 juin 2014 relatif à la rémunération des accompagnants des élèves en situation de handicap et modifiant l'arrêté du 6 juin 2003 fixant le montant de la rémunération des assistants d'éducation

Nombre de postes : 10 Quotité de travail : 8.95 Mission confiée : SURVEILLANCE

Rémunération : IND BRUT 397 Origine du financement : ETAT

Pièce(s) jointe(s)

Oui  Non Nombre: 0

**Résultats du vote**

Suffrages exprimés : 15

Pour : 15

Contre : 0

Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0